



## Paprec, Marianne d'or du développement durable 2022

*Créé il y a près de 30 ans par Edgar Faure, alors sénateur et Alain Trampoglieri, le concours Marianne d'Or récompense municipalités, élus ou entreprises dont les initiatives au cœur du territoire sont exemplaires. Paprec est lauréat de la 15<sup>ème</sup> édition des Marianne d'or dédiées aux actions de développement durable.*

Le comité de sélection des « Marianne d'or » a mis Paprec à l'honneur en lui attribuant le trophée du développement durable. « *Nous sommes particulièrement fiers et touchés de cette récompense*, déclare Mathieu Petithuguenin, qui a reçu le prix des mains d'Alain Trampoglieri, co-créateur de ces trophées avec Edgar Faure. « *Les Marianne consacrent les initiatives et actions territoriales qui font référence au niveau national* », poursuit le Directeur général de Paprec. « *Depuis la création de l'entreprise par mon père il y a près de trente ans, nous sommes en effet particulièrement attachés à fournir aux collectivités les meilleures solutions techniques et environnementales pour donner de la valeur à leurs déchets !* ».

### **Préserver les ressources naturelles et fournir de l'énergie verte**

Avec près de 300 entreprises, usines et agences en France, avec 50 000 contrats dont 6000 avec des collectivités, le leader français du recyclage et fournisseur d'énergies vertes est bien implanté au cœur du territoire français. Paprec transforme les déchets en nouvelles matières premières : papiers, cartons, ferrailles, aciers, plastiques... qui repartent en production. « *Paprec est un acteur majeur de la décarbonation de l'économie* », résume ainsi Sébastien Petithuguenin, Pdg de Paprec Energies. « *Nous préservons les ressources naturelles et contribuons à éviter les émissions de gaz à effet de serre* », poursuit le dirigeant.

### **Accroître l'autonomie des territoires**

Le groupe joue même désormais un rôle important pour l'autonomie énergétique des territoires. Avec la capacité de concevoir et de gérer des centrales énergétiques, Paprec transforme les déchets locaux non recyclables en énergie bas carbone. Cette énergie verte : électricité, chauffage, gaz, est en effet directement injectée dans les réseaux du territoire.

« *Nous avons voulu distinguer Paprec pour son engagement auprès des territoires pour la protection de la ressource et de l'environnement* », confirme Alain Trampoglieri.

*A propos de Paprec Group :*

Avec désormais 13 000 personnes et plus de 300 sites dans 10 pays, Paprec est le leader français du recyclage, troisième acteur de la valorisation des déchets. Son chiffre d'affaires atteindra 2,5 milliards d'euros cette année. Le groupe a investi 2,5 milliards d'euros dans son outil industriel depuis la création.

Contact presse : Agathe Remoué [agathe.remoue@paprec.com](mailto:agathe.remoue@paprec.com) au 06 27 47 60 69